

INFORMATIONS IMPORTANTES

Chers parents,

Il nous apparaît important de faire quelques précisions par rapport aux cours d'été étant donné la réalité de la progression du renouveau pédagogique au sein du cursus au niveau secondaire. Ainsi, les cours seront offerts et évalués par compétences. Le tableau ci-dessous indique les compétences qui seront visées pour chacun des cours offerts:

Cours	Niveau	Compétence(s) visée(s)	Épreuve d'appoint	Épreuve MELS
Anglais	1 à 4	C1 : Interacts orally in English; C2 : Reinvests understanding of texts; C3 : Writes and produces texts.	Aucune	
Français	1 à 4	C2 : Écrire des textes variés	Aucune	
	5	C2 : Écrire des textes variés		2 août 2010
Mathématique	1 à 3	C1 : Résoudre une situation-problème; C2 : Utiliser un raisonnement mathématique.	Aucune	
	5			
	4	C1 : Résoudre une situation-problème; C2 : Déployer un raisonnement mathématique; C3 : Communiquer à l'aide du langage mathématique.	30 juillet 2010	
Histoire et éducation à la citoyenneté	4	C2 : Expliquer l'histoire de la société québécoise.	30 juillet 2010	
Sciences et technologie	4	C2 : Utiliser ses connaissances scientifiques et technologiques; C3 : Communiquer à l'aide du vocabulaire et des symboles scientifiques et technologiques.	30 juillet 2010	

À l'exception de cinquième secondaire, il n'y a aucune évaluation du MELS prévue cet été. Les élèves de quatrième secondaire qui suivront le cours d'histoire et éducation à la citoyenneté, de mathématique ou de science et technologie seront néanmoins soumis à des épreuves d'appoint uniformes élaborées par la Fédération des établissements d'éducation privés du Québec (FÉEP). Votre enfant subira cette évaluation le 30 juillet 2010.

L'élève de cinquième secondaire qui a à reprendre une épreuve unique du MELS en anglais ou en français recevra la note de l'épreuve du MELS au début du mois de septembre. Les résultats étant gérés par le ministère, il nous est impossible de transmettre un quelconque résultat.

À la fin des cours, nous vous posterons un bilan dans lequel vous trouverez une note exprimant le degré de maîtrise de la ou des compétences visées par le cours. Nous posterons le même document à l'école de provenance de votre enfant et c'est cette dernière qui transmettra les résultats auprès du ministère, s'il y a lieu.

Les horaires de cours seront affichés à partir de la mi-juin sur le site internet des cours d'été au : www.cje.qc.ca/course.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de prendre note des informations précédentes. Si des questions demeurent, je vous invite à communiquer avec madame Danielle Gladu au poste 1239.



Guy Thibault
 Responsable des cours d'été
gthibault@cje.qc.ca